



L'édito du maire



Chers Villersois et Villersois

Dans le journal de juillet je vous souhaitais un bel été et vous pourrez lire dans ce numéro de l'automne les activités qui ont ponctué

ces mois de juillet et d'août et aussi les nombreuses thématiques de rassemblement des mois de septembre à novembre et constater la variété des propositions : mise en service de l'espace numérique à la bibliothèque, petit chantier citoyen de nettoyage de la ferme Alexandre et manifestation festive et culturelle autour de la restauration de l'église organisée par le département. Les artistes et intervenants de ce 16 octobre se sont déplacés à l'école la semaine précédant la manifestation pour des concerts et visites de l'église à destination des CP, CE, CM. Nous n'oublions pas Halloween et le manoir hanté le 31 octobre et dans un autre registre la participation des enfants et de la population aux cérémonies du 11 novembre.

L'été fut très beau mais aussi très sec et il s'est prolongé par un automne aux températures étonnantes: ces conditions climatiques ne peuvent cependant manquer de nous faire réfléchir à des actions qui, même minimales, pourraient avoir un effet positif au niveau de la hausse des tempéra-

tures. Ainsi la commune va amplifier sa récupération d'eau pour l'arrosage de l'été et assurer ainsi le maintien de nos décors fleuris, nous réfléchirons aussi à l'amélioration de l'isolation de la salle communale et à son mode de chauffage, dans le cadre de futurs travaux à la Ferme Alexandre nous intégrerons la problématique d'économie d'énergie.

En 2024 nous serons tous concernés par le traitement des déchets et la nécessité d'avoir un composteur: la commune aidée de la CALL accompagnera dans leur acquisition les personnes qui n'en ont pas encore.

Dans le même esprit nous soutiendrons l'école dans sa démarche environnementale: en 2020 l'école a obtenu le label E3D, vous trouverez dans ce numéro les grandes lignes de ce label et les actions mises en œuvre par l'équipe des enseignants pour rendre les enfants actifs dans ce domaine.

Enfin, la fin de l'année approche à grands pas et ce journal vous permettra de découvrir tout ce qui est proposé en ce moment festif et de prendre note des dates à ne pas manquer et tout particulièrement le vendredi 13 janvier à 18h pour bien commencer l'année avec les vœux du maire.

Bernadette DOUTREMEPUICH

La fête des Baudets du 10 septembre

La traditionnelle journée de la fête des Baudets organisée par FESTI'Bois a eu lieu le samedi 10 septembre, une fois encore le succès fût au rendez-vous pour cette journée de rencontre et de convivialité attendue chaque année par les villersois et les villersois. De nombreux exposants et badauds ont participé à la brocante dans les rues de notre village avant d'aller partager le verre de l'amitié au bar installé sur le parking de la salle communale ou de se restaurer à la friterie Sensass. La soirée fût ensuite animée par les concerts des groupes locaux PhoenX Rock Band puis MoleS-KeeN dans une belle ambiance.

Nous remercions tous les acteurs de cette manifestation qui sont déjà tournés vers l'édition 2023.



La semaine bleue en octobre

Deux activités ont été proposées à nos aînés dans le cadre de la *semaine bleue* par la commission vie du village, une activité de gymnastique douce animée par Quentin Deroy le lundi 3 octobre ainsi qu'une marche intergénérationnelles suivie d'une collation en compagnie des élèves de notre école le jeudi 20 octobre.



Ouverture au numérique du 1er octobre

Une opération de présentation des nombreuses ressources de la bibliothèque numérique a eu lieu le samedi 1er octobre à la bibliothèque communale animée par Mme Tomczyk, bibliothécaire conseil à la médiathèque départementale ainsi que par Magalie et Hélène, deux de nos bénévoles. L'inscription gratuite pour bénéficier de l'accès à cette plateforme multimédias reste possible sur place aux horaires d'ouverture les mercredis et vendredis de 15h à 19h.

Par ailleurs, le même jour, M. Plouviez, animateur numérique de la CALL est venu conduire en amont un atelier de formation dans le cadre du Pass numérique. Devant l'intérêt de plusieurs personnes, M. Plouviez reviendra pour trois séances les vendredis 2, 9 et 16 décembre de 9h30 à 11h30 au sein de notre espace numérique de la bibliothèque communale. Le contenu peut s'adapter aux besoins de chacun: de la simple découverte de l'ordinateur à l'apprentissage des démarches administratives sur Internet, en passant par la création d'un e-mail, etc. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie si vous êtes intéressés par cette formation proposée gratuitement aux habitants de la CALL.



Journée culturelle du 16 octobre

Le dimanche 16 octobre, notre village fût le théâtre d'un événement festif organisé dans le cadre de la saison culturelle départementale et des journées nationales de l'architecture.

Au programme: sieste musicale poétique avec le groupe Telula suivie de l'inauguration de l'église Saint-Vaast en présence de plusieurs élus du département et des communes voisines, présentation des métiers du patrimoine, rencontres et démonstrations avec les acteurs du chantier de restauration de l'église, visites flash de l'église en présence de l'Association Églises Ouvertes France et du Service du Patrimoine et des biens culturels du département, découverte du parcours des églises fortifiées conçu par le département du Pas-de-Calais. Un buffet apéritif fût également proposé par la mairie à la mi-journée rassemblant de nombreux villersois et visiteurs de toutes les générations.

Une journée conviviale qui a permis à bon nombre de visiteurs extérieurs de découvrir notre village.



Le manoir hanté du 31 octobre

La salle communale s'est transformée en manoir hanté le lundi 31 octobre à l'occasion de la fête d'Halloween pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Initié par Guillaume Ammeux dans le cadre des activités du centre de loisirs d'Automne, ce projet a pu voir le jour grâce à l'aide de Sébastien Hocquette qui a prêté, transporté et installé ses décors personnels, nous l'en remercions vivement. Afin de permettre à tous les villersois de visiter le manoir, les jeunes de l'ACJ se sont également fortement impliqués dans cette aventure en préparant des décors adaptés aux plus jeunes et en participant à l'animation de la soirée. Installée en janvier 2022 et composée actuellement de Charlotte, Evan, Julien, Lena, Lucie, Lylia et Zoélie, l'Assemblée Citoyenne des Jeunes s'est investie régulièrement sur les projets et les temps forts de la vie communale tout au long de cette première année d'existence. Les jeunes villeroise(e)s âgé(e)s de 9 à 17 ans qui souhaitent les rejoindre et intégrer cette assemblée sont les bienvenus et sont invités à se faire connaître en mairie.



Commémorations du 11 novembre

Les commémorations du 11 novembre ont conduit les participants à se recueillir au cimetière canadien puis devant la stèle canadienne et enfin face aux monuments aux morts. A cette occasion, les jeunes villersois, élèves de l'école et membres de l'Assemblée Citoyenne des Jeunes, après avoir chanté l'hymne canadien et notre hymne national ont déposé des gerbes de fleurs en hommage aux soldats morts pour la France.



Nettoyage de la cour de la ferme Alexandre

Dans le but d'aménager la cour de la ferme Alexandre afin d'y accueillir, dans un futur proche, des manifestations communales, le nettoyage des extérieurs du site a débuté. Ainsi une dizaine de volontaires se sont réunis le samedi 8 octobre matin pour évacuer quelques encombrants et arracher une partie des mauvaises herbes afin de dégager le sol et de rendre accessible la zone centrale à laquelle on accède directement lorsqu'on entre par la rue des Fours. Cette opération sera renouvelée au printemps et tous les volontaires souhaitant contribuer à ce projet seront les bienvenus.



La démarche E3D de notre école

Depuis 2020, les écoles du RPI 82 de Carency et de Villers au Bois se sont engagées dans la labellisation E3D.

La labellisation « E3D » (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) a été développée par le ministère chargé de l'éducation nationale pour reconnaître et encourager les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable.

Cette démarche participe à l'éducation en faisant de l'établissement un lieu d'apprentissage global du développement durable.

Dans cette optique, différentes actions ont été mises en œuvre au sein des écoles: tri des déchets au sein de chaque classe avec la mise en place de deux poubelles, intervention d'une conseillère de tri sélectif de la CALL au sein de l'école élémentaire pour expliquer aux élèves l'importance de trier ses déchets à l'école et à la maison, recours à des gobelets lavables et réutilisables pour les goûters d'anniversaire, recyclage des gourdes de compote au profit de l'association Ayden « Une lueur d'espoir » et recyclage du menu matériel scolaire ainsi que des piles usagées.

Cette année, de nouvelles actions ont été mises en place : réalisation d'hôtels à insectes et de nichoirs, mise en place de carrés potagers par les élèves, embellissement des écoles avec leur fleurissement et l'élection d'éco délégués en CM1-CM2 pour impulser de nouvelles actions et sensibiliser quotidiennement leurs camarades à l'importance du développement durable. De beaux projets sont en préparation comme l'indiquent les affiches préparées par les élèves que vous pouvez découvrir ci-dessous.



Agenda des manifestations à venir

- Le repas des aînés, le dimanche 27 novembre 2022.
- Exposition de peintures à la salle communale, le samedi 3 et dimanche 4 décembre. 2022.
- Goûter de Noël des enfants et remise d'un bon d'achat aux ados à la salle communale, le samedi 10 décembre 2022.
- Distribution des colis des Aînés le samedi 10 décembre de 10h à 12h.
- Vœux du maire le vendredi 13 janvier 2023 à 18h00 à la salle communale.
- Centre de loisirs d'hiver du lundi 20 au vendredi 24 février 2023.

Informations

Rappel à l'approche de l'hiver

Conformément à l'arrêté en date du 22 novembre 2022 il est rappelé que :

« Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. »

Ainsi il appartient à chaque habitant qu'il soit propriétaire ou locataire de contribuer au nettoyage des trottoirs (au droit de sa propriété) et ainsi de prémunir les habitants contre les risques d'accident.

Les détails de cet arrêté sont consultables sur le site de la commune et son exécution par chacun contribuera à l'intérêt de tous.

Aide à la démarche de demande de Chèque énergie

Certaines personnes peuvent être bénéficiaires de chèques énergie en fonction de leurs revenus. Une demande doit alors se faire en ligne.

La commission sociale propose un accompagnement de cette démarche par internet pour les personnes qui ne peuvent le faire elles-mêmes. Il leur suffit de se faire connaître à la mairie pour bénéficier de cet accompagnement qui pourra se faire soit dans les locaux de la mairie, soit à domicile.

Pour rappel, voici le n° de téléphone de la mairie: **03 21 50 98 63**